

Paris, le 14 février 2023.

L'OBSERVATOIRE DE L'ALTERNANCE PUBLIE LA SECONDE EDITION DE SON BAROMETRE :

Une satisfaction très élevée, des taux de rupture à surveiller

Pour la **deuxième année consécutive**, l'Observatoire de l'alternance, qui regroupe la Fondation The Adecco Group, le cabinet Quintet conseil et l'association WALT, publie son baromètre réalisé par BVA qui a permis d'interroger fin 2022 un panel représentatif d'entreprises et d'alternants.

Il en ressort que **la satisfaction à l'égard de l'alternance reste très élevée** tant du côté des entreprises (88%) que des jeunes (87%) qui recommandent fortement ce dispositif de formation (7,9 entreprises sur 10 et 8 alternants sur 10) ;

Toutefois, de **nouveaux points de vigilance** font leur apparition comme celui des **ruptures prématurées** de contrat de travail pour lesquels l'Observatoire de l'alternance formule des recommandations.

L'analyse détaillée des résultats de cette 2^{ème} édition permet de dégager plusieurs tendances.

1. La promesse d'une meilleure insertion professionnelle

- 94% des entreprises estiment que le dispositif facilite l'insertion professionnelle et 89% des alternants pensent que leur cursus est professionnalisant.
- 93% des alternants disent avoir choisi le dispositif en connaissance de cause même si 62% d'entre eux reconnaissent avoir des difficultés à concilier le travail en entreprise et sur leur lieu de formation.

2. Une réponse aux tensions sur le marché du travail

- Les entreprises qui affirment avoir recours aux alternants pour renforcer leurs effectifs passent de 43% en 2021 à 49 % en 2022, signe que l'alternance est une des réponses pour pallier les pénuries de compétences.
- Pour autant, les employeurs déclarent avoir moins recours à ce dispositif en remplacement d'autres contrats. Ils étaient 69% en 2021 contre 57% en 2022.
La singularité de l'alternance est donc mieux comprise.

3. Des taux de rupture à surveiller

- 20% des alternants déclarent avoir rompu leur contrat en cours d'alternance, ce chiffre montant à 24% pour les contrats d'apprentissage contre 11 % pour les contrats de professionnalisation.
- Parmi les causes avancées, deux chiffres à retenir : 54% des entreprises pointent des sujets de comportement et de savoir-être et 28% des alternants déclarent avoir été mal intégrés.
- Trois données issues de l'enquête peuvent permettre d'expliquer ce phénomène : 76% des entreprises recrutent uniquement sur CV ; 94% des alternants disent n'avoir bénéficié d'aucun parcours d'intégration et enfin l'absence de tuteur pour plus d'1 alternant sur 5 (malgré l'obligation légale).

Diminuer les risques de rupture en cours d'alternance :
les propositions de L'Observatoire de l'alternance.

Avec l'accroissement du nombre d'alternants grâce à la réforme de 2018, le risque de rupture **augmente mécaniquement**.

Afin de continuer à développer le dispositif dans de bonnes conditions, une vigilance s'impose.

1. Pour bien agir, il faut mieux mesurer. Aussi, il s'agit de **mettre à jour plus régulièrement** les études publiques sur le sujet des ruptures en cours de contrat d'alternance.
2. **Sur le modèle du défenseur des droits, nommer un médiateur de l'alternance** au niveau national. Il aurait pour rôle d'incarner la vigilance des pouvoirs publics sur la qualité des formations en alternance. Il pourrait être saisi en cas de litige. Il aurait toute latitude pour explorer les causes des ruptures et émettre des propositions.
3. Inviter le ministère de l'Education à communiquer sur les résultats du CAP, BEP et bac professionnel afin de valoriser la qualité des filières professionnelles, à l'instar des résultats annuels du bac général.
4. **Repenser les pratiques de recrutement pour aller vers des recrutements sans CV.** Par exemple, réaliser des mises en situation, comme c'est déjà le cas dans certains secteurs et certaines entreprises ou encore organiser des entretiens qui soient davantage tournés vers les soft skills des candidats.
5. Rendre obligatoire pour les CFA l'organisation de réunions d'information avec les tuteurs et maîtres d'apprentissage animées par les responsables relations écoles-entreprises en début de contrat des alternants. Inclure ces réunions dans les critères qualité de Qualiopi.
6. **Systématiser la formation des tuteurs et des maîtres d'apprentissage** pour leur permettre de mieux comprendre et appréhender les situations qui pourraient mener aux ruptures.

L'Observatoire de l'Alternance est porté par :

La Fondation The Adecco Group travaille au service de l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la société civile et des associations, à la construction d'un monde du travail plus inclusif et plus durable. Ses missions sont de comprendre et d'anticiper les mutations du travail et de l'emploi, de soutenir par du mécénat financier des expérimentations de terrain menées par des associations et d'engager en mécénat de compétences les collaborateurs de The Adecco Group auprès de structures d'intérêt général.

Quintet est un cabinet de conseil fondé par cinq associés ayant exercé des responsabilités au sein d'entreprises, d'organisations professionnelles et de cabinets ministériels entre 2017 et 2020.

Quintet exerce ses activités dans les domaines de la stratégie sociale, la stratégie des compétences, raison d'être, la stratégie de communication en matière sociale ainsi que d'actions et politiques de relocalisation. Il accompagne des entreprises et des organisations professionnelles ainsi que des dirigeants à titre individuel. S'agissant des compétences, il est particulièrement impliqué dans l'accompagnement de politiques et d'actions en faveur du développement de l'apprentissage incluant celles développées par les écoles et organismes de formation.

Walt est un collectif qui porte la voix de l'alternance. L'association est le regroupement de forces vives, écoles, entreprises, organisations qui portent les valeurs de l'alternance. Aujourd'hui, ce sont 100 membres qui représentent plus de 30 % des jeunes en alternance sur tout le territoire. Ils s'engagent à contribuer à une alternance inclusive par la diversité des publics ; responsable en matière de formation et d'intégration dans l'emploi ; et enfin coopérative pour valoriser sa pédagogie comme une réelle force entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise. Walt, c'est également 1 125 écoles, 730 entreprises, 14 600 jeunes inscrits, 1 million de visites sur son site walt.communiy et 84 000 fans sur les réseaux sociaux.

groupe-adecco.fr/fondation - walt-asso.fr - quintetconseil.fr

Contacts presse

- **Fondation The Adecco Group**
Clothilde GAGNON – clothilde.gagnon@adeccogroup.com – 06 84 50 07 33
- **Association WALT et Quintet Conseil**
François COËN – francois@sources.agency – 06 20 53 27 75